

PROGRAMME NATIONAL
CONTRE LA
PAUVRETÉ

Guide

Critères de bonnes pratiques pour l'encouragement précoce

Aménagement d'offres d'encouragement précoce fondé sur l'analyse de données empiriques, avec un accent particulier sur les enfants de familles socialement défavorisées



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Impressum

Auteurs

Dr. Claudia Meier Magistretti
Responsable de la recherche ISP
Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social
Werftstrasse 1 – Case postale 2945
6002 Lucerne
claudia.meiermagistretti@hslu.ch
www.hslu.ch

Prof. Dr. Catherine Walter-Laager
Titulaire de la Chaire éducation de la petite enfance de
l'Université Karl-Franzen de Graz et directrice de l'Institut de
pédagogie élémentaire et scolaire (Institut für Elementar-
und Schulpädagogik IESP)
Neuhofstrasse 21
8315 Lindau
catherine.walter@bluewin.ch
www.iesp.ch

Avec la collaboration de

Luzia Tinguely
Centre universitaire pour l'éducation de la petite enfance – ZeFF
Université de Fribourg
Rue P.-A. de Faucigny 2
1700 Fribourg
luzia.tinguely@unifr.ch
www.unifr.ch

Sarah Rabhi-Sidler
Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social
Werftstrasse 1 – Case postale 2945
6002 Lucerne
sarah.rabhi-sidler@hslu.ch

Renseignements

Isabelle Villard Risse
Office fédéral des assurances sociales
Domaine Famille, générations et société
Programme national contre la pauvreté
Effingerstrasse 20
3003 Berne
Tel. +41 58 46 275 93
isabelle.villard@bsv.admin.ch

Droits d'auteur

Office fédéral des assurances sociales, 3003 Berne
Reproduction partielle autorisée par l'éditeur – sauf pour l'usage
commercial – à condition que la source soit citée et qu'un exemplaire
soit remis à l'Office fédéral des assurances sociales.

Graphisme

Cavelti AG, medien. digital und gedruckt.
9201 Gossau

Commande (gratuite)

OFCL, Vente des publications fédérales, 3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
verkauf.zivil@bbl.admin.ch
Numéro de commande: 318.870.1F
Téléchargement sur www.contre-la-pauvrete.ch
Disponible en français, en allemand et en italien
Première édition, octobre 2016

Remerciements

Les personnes suivantes ont contribué à l'élaboration du guide en partageant leur expertise et leurs connaissances :

Sandrine Bavaud	PRo Enfance (Plateforme Romande pour l'accueil de l'Enfance)
Marie-Catherine Béguin	AVASAD, Centre de référence cantonal pour les infirmières Petite Enfance Vaud
Ruth Betschart	Schweiz. Spielgruppen-Leiterinnen-Verband SSLV
Alice Biaggi Panzera	SUPSI, Dipartimento economia aziendale, sanità e sociale
Dominique Chételat	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP
Daniela Da Rugna	Secrétariat d'État aux migrations SEM
Raphaëlle Deshayes	a:primo
Suor Marina Di Marzio	Centro Arnaboldi
Mario Ferrarini	Fondazione Vanoni
Martina Flury	Associazione progetto genitori
Marcelle Gay	HES-SO Valais/Wallis, Haute Ecole de Travail Social
Norbert Graf	Schweiz. Gemeindeverband
Fabienne Guinchard Hayward	Partenaire Enfance et Pédagogie PEP
Marianne Haueter	Schweizerischer Hebammenverband SHV, Sektion Bern
Jacobs Foundation	
Fiammetta Jahreis	Forum für die Integration der Migrantinnen und Migranten FIMM
Stefanie Knocks	Netzwerk Kinderbetreuung Schweiz
Isabelle Kovacs	Service de la petite enfance, Ville de Genève
Elisabeth Kurth	Familystart Hebammennetzwerk, Institut für Hebammen, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften
Andrea Lanfranchi	Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich
Serenella Maida	SUPSI, Dipartimento economia aziendale, sanità e sociale
Maya Mulle	Elternbildung CH
Mariela Muri-Guirales	psychopédagogue
Françoise Narring	Hôpitaux Universitaires de Genève, Consultation Santé Jeunes
Monique Othenin-Girard	Bureau de l'intégration des étrangers, République et canton de Genève
Maria Pagliarani	Associazione zero cinque
Francesco Pirozzi	SUPSI, Dipartimento economia aziendale, sanità e sociale
Susy Poletti	Associazione AGAPE – Forum Genitorialità
Eva Roth	Schweiz. Spielgruppen-Leiterinnen-Verband SSLV
Corina Salis Gross	ISGF Public Health services
Roberto Sandrinelli	Dipartimento della sanità e socialità, Divisione dell'azione sociale e delle famiglie, Ticino
Karin Schär	Schweizerischer Verband der Mütterberaterinnen SVM
Monika Schwander	Schweizerischer Verband der Mütterberaterinnen SVM
Paola Solcà	SUPSI, Dipartimento economia aziendale, sanità e sociale
Annelise Spack	Haute école de travail social et de la santé – EESP, Lausanne
Salomé Steinle	Office fédéral de la santé publique OFSP
Barbara Stocker Kalberer	Schweizerischer Hebammenverband SHV
Renate Strahm	Kibesuisse Verband Kinderbetreuung Schweiz
Marlise Suter	Associazione zero cinque
Cristina Tattarletti	Education familiale Fribourg
Dijana Tavra	Office fédéral de la santé publique OFSP
Mariarosa Vecchiato	Associazione zero cinque
Franziska Vogt	PH St.Gallen, Institut für Lehr- und Lernforschung
Mireille Voumard	AVASAD, Centre de référence cantonal pour les infirmières Petite Enfance Vaud
Annette Weissgerber	Schweiz. Spielgruppen-Leiterinnen-Verband SSLV
Gabriela Widmer	a:primo
Marianne Zogmal	PRo Enfance (Plateforme Romande pour l'accueil de l'Enfance)

Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté (Programme national contre la pauvreté) vise à renforcer l'effet des mesures déjà prises dans ce domaine et à en améliorer la coordination. Il favorise les échanges entre spécialistes et fournit notamment des informations sur l'encouragement précoce, sur la transition vers la vie professionnelle et la formation de rattrapage (diplôme professionnel pour adultes), sur l'intégration sociale et professionnelle, sur le logement, la pauvreté des familles et le monitoring de la pauvreté. Le Programme national contre la pauvreté est limité à cinq ans (2014–2018). Il est soutenu par la Confédération, les cantons, les villes et les communes ainsi que des organisations de la société civile.

Pour plus d'informations, consulter le site **www.contre-la-pauvrete.ch**.

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

l'encouragement précoce est considéré comme un outil fondamental de prévention de la pauvreté. On sait depuis longtemps que les enfants, notamment lorsqu'ils sont issus de familles socialement défavorisées, ont de bien meilleures chances de façonner leur vie comme ils l'entendent s'ils peuvent acquérir à temps les compétences essentielles à leur développement. Or cette possibilité dépend fortement de l'encouragement dont ils bénéficient durant leurs premières années de vie. Ce constat vaut tout particulièrement pour les enfants issus de la migration et les enfants issus de familles touchées par la pauvreté. C'est la raison pour laquelle la thématique de l'«encouragement précoce» constitue l'un des axes prioritaires du domaine «Chances de formation» du Programme national de lutte contre la pauvreté.

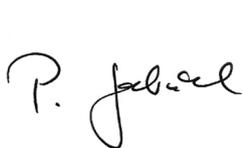
Depuis quelques années, les offres d'encouragement précoce connaissent un essor important, signe que la Confédération, les cantons, les communes, mais aussi des entreprises privées ont tenu compte des évolutions de la famille, de la société et du monde professionnel. De nombreux concepts d'encouragement précoce ont déjà été conçus et testés. Dans le même temps, la recherche a accordé une grande attention à la problématique de l'encouragement précoce. Il s'agit désormais de faire en sorte que ces connaissances scientifiques puissent être utilisées dans la pratique.

Le présent guide, rédigé par la Haute école spécialisée de Lucerne et l'Institut de pédagogie élémentaire et scolaire (IESP) dans le cadre du Programme national contre la pauvreté, s'appuie sur de nombreuses connaissances scientifiques dont il a extrait un ensemble de critères de bonnes pratiques. Il a été validé par de nombreux experts et expertes issus de toutes les régions du pays. Partant d'une conception large de l'encouragement précoce, qui intègre divers aspects des domaines du social, de la santé et de la formation, il a pris en compte plusieurs paramètres, notamment les structures organisationnelles, la qualification des professionnels impliqués ou la participation des parents. L'accessibilité des offres par les familles socialement défavorisées revêt également une importance particulière dans la perspective de la lutte contre la pauvreté.

L'éventail des offres et des acteurs concernés est vaste : structures d'accueil de jour, crèches, jardins d'enfants, centres de consultation de puériculture, accompagnement par des sages-femmes et des médecins, consultations familiales, personnel soignant ou groupes de jeu ; pour tous se pose la question de l'efficacité de leur action dans la perspective de l'encouragement précoce et de l'emploi judicieux des moyens mis à leur disposition. Cette dernière dimension revêt une pertinence toute particulière pour les organismes responsables et les autorités compétentes.

Le présent guide donne à toutes les personnes qui s'intéressent au développement qualitatif des offres dans le domaine de l'encouragement précoce un instrument énonçant les critères scientifiquement validés qui permettent de concevoir, de mettre en place, d'évaluer et de perfectionner ces offres.

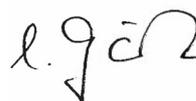
Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Prof. Pia Gabriel-Schärer
vice-directrice et responsable de l'Institut de
pédagogie sociale et de formation des adultes de la
Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social



Prof. Dr. Walter Schmid
directeur de la Haute école spécialisée de Lucerne –
Travail social



Ludwig Gärtner
directeur suppléant, responsable du domaine Famille,
générations et société, Office fédéral des assurances
sociales

Au nom du groupe de pilotage du Programme
national contre la pauvreté

Table des matières

1 Introduction	2
2 Conditions et cadre favorables à une pratique efficace en matière d'encouragement précoce	5
2.1 Discussions spécialisées sur l'encouragement précoce	5
2.2 Défis particuliers pour les familles socialement défavorisées	6
2.3 Garantir un cadre adéquat	6
3 Critères généraux de bonnes pratiques	8
Critère 1 Soutenir les parents	9
Critère 2 Les professionnels accompagnent les familles de façon compétente	10
4 Critères de bonnes pratiques pour les offres d'accompagnement de la maternité	12
Critère 3 Assurer un suivi postnatal pour toutes les familles sur l'ensemble du territoire	13
Critère 4 Détecter les difficultés psychosociales	14
5 Critères de bonnes pratiques pour les offres d'accueil extrafamilial	15
Critère 5 Garantir l'accès aux offres	16
Critère 6 Assurer la bonne qualité des structures et de l'encadrement	16
Critère 7 Garantir un accueil de qualité des enfants grâce à des conditions-cadres favorables	17
Critère 8 Les professionnels disposent de connaissances bien établies dans les domaines de l'éducation et de la santé	18
Critère 9 Favoriser la participation des parents	18
6 Critères de bonnes pratiques pour les programmes d'accompagnement familial et individuel à domicile	19
Critère 10 Offrir des programmes d'accompagnement à domicile globaux visant des objectifs bien définis	20
Critère 11 Inciter les professionnels à réfléchir avec les parents sur la qualité de l'environnement familial	21
7 Liste de contrôle	22

1 Introduction



Encouragement précoce¹ en faveur des enfants issus de familles socialement défavorisées²

Les premières années de vie sont cruciales et décisives pour l'ensemble des enfants et des familles. Un enfant qui part sur de bonnes bases peut développer et déployer pleinement son potentiel, ce qui lui permettra de faire face aux événements et de relever les défis qu'il rencontrera plus tard dans la vie. Puisque les compétences éducatives des parents jouent ici un rôle important, l'encouragement précoce s'adresse également aux pères et aux mères. Comme son nom l'indique, l'encouragement précoce devrait stimuler, et non standardiser. Chaque famille doit être reconnue et renforcée dans ses ressources et ses compétences³.

L'encouragement précoce, compris comme la création d'un environnement social et matériel qui protège, soutient et stimule l'enfant, est particulièrement important pour les enfants issus de familles socialement défavorisées. Le statut socio-économique modeste⁴ d'une famille peut en effet avoir des conséquences défavorables sur la santé et le développement cognitif des enfants. Ces conséquences se manifestent dès la grossesse de la mère et persistent

1 Conformément à la conception développée dans le Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance (Wustmann Seiler & Simoni, 2012), l'encouragement précoce est compris dans le présent guide au sens large comme la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance (FAEP). Sur la base des principes énoncés par l'OCDE, cette notion est conçue comme un élément d'une approche globale, systématique et intégrative en matière de politique sociale, de politique de la santé et de politique de la formation. A ce titre, l'encouragement précoce s'inscrit dans une relation d'étroite collaboration avec les systèmes de référence et les organisations propres à chacun de ces domaines. L'encouragement précoce ne se contente donc pas d'identifier et d'éliminer des déficits, mais vise explicitement à créer des structures et des offres permettant d'en prévenir l'apparition et de favoriser la santé, les processus d'apprentissage et l'intégration.

2 Des familles sont qualifiées de socialement défavorisées lorsqu'elles sont concernées par trois au moins des sept facteurs défavorables suivants : 1) faible revenu, 2) chômage ou précarité de l'emploi, 3) faible niveau de formation, 4) parcours migratoire, 5) connaissances linguistiques insuffisantes, 6) difficultés psychosociales et 7) difficultés physiques et psychiques (voir la définition du groupe cible « Familles socialement défavorisées », ville de Zurich, colloque sur l'encouragement précoce, 4.3.2014).

3 La littérature scientifique sur laquelle reposent les critères actuels porte principalement, voire exclusivement sur la situation des familles traditionnelles, de sorte qu'il n'est pas possible de formuler des constats concernant spécifiquement les familles monoparentales, les familles arc-en-ciel ou recomposées ou d'autres modèles familiaux.

4 Le statut socio-économique modeste d'une famille signifie que les parents disposent de ressources financières limitées, ont un faible niveau de formation et exercent une profession procurant peu de revenus et de reconnaissance sociale.

jusqu'à l'âge adulte. Le manque de ressources et le cumul de risques et de difficultés multiples peuvent déclencher des mécanismes préjudiciables au développement de l'enfant. L'état de santé physique, psychique et sociale dans les premières années de vie d'un enfant est déterminant pour sa santé tout au long de sa vie et pour son développement cognitif, émotionnel et social. Le développement cognitif que représente l'acquisition des compétences linguistiques et logico-mathématiques est par ailleurs essentiel pour la suite du parcours de formation. L'encouragement précoce est donc bénéfique lorsque, par le biais de mesures adéquates, il parvient à favoriser et à garantir la santé et le développement cognitif de l'enfant dans ses premières années de vie. Lorsqu'il produit ses effets auprès des enfants socialement défavorisés, l'encouragement précoce augmente leurs chances en matière de formation et leurs perspectives professionnelles, apportant ainsi une contribution durable à la prévention de la pauvreté.

Des offres d'encouragement précoce de qualité nécessitent des investissements à court et moyen terme, mais ceux-ci seront largement rentables à long terme, y compris sur le plan financier. Les calculs effectués indiquent en effet que chaque franc investi permet d'économiser au moins 3 francs de coûts (consécutifs, par exemple, à la criminalité, aux dépendances, au recours à l'aide sociale). Cela correspond à un retour sur investissement compris entre 1 à 3 et 1 à 16.

Le présent guide décrit les conditions et les critères décisifs pour que les offres aient un impact positif, en particulier sur les enfants issus de familles socialement défavorisées. Les perspectives de l'enfant et son développement figurent au premier plan.

Pour des raisons de lisibilité, le présent guide renonce à la formulation épiciène: les termes désignant des fonctions se réfèrent tant aux femmes qu'aux hommes.

Elaboration du guide

Une perspective axée sur la qualité et les besoins des enfants, et plus particulièrement sur les répercussions des offres d'encouragement précoce sur les enfants issus de familles socialement défavorisées, a servi de fil conducteur à l'élaboration du présent guide. Sur la base d'une analyse fouillée et systématique de la littérature des domaines de la santé, du social et de la formation, complétée par quatre ateliers organisés avec des spécialistes issus des milieux de la recherche, des associations intéressées et de la pratique, un ensemble de critères de bonnes pratiques fondés sur des données empiriques a été déduit, discuté et validé⁵. Le guide porte sur les offres d'encouragement précoce destinées à toutes les familles, en se centrant en particulier sur les familles socialement défavorisées. A ce titre, il constitue un complément aux études existantes pour la Suisse qui s'intéressent principalement aux familles dans leur ensemble. On peut citer, entre autres, le Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance ainsi que les stratégies cantonales (voir Littérature de base et littérature spécialisée à la fin du chap. 2).

⁵ Pour veiller à la lisibilité du guide qui doit servir d'instrument de travail, les sources sont documentées dans un rapport distinct (Walter-Laager et Meier Magistretti, 2016).

Objectif du guide

- Le guide contribue à ce que tous les enfants puissent, dès leurs premières années de vie, développer pleinement leur potentiel. Les critères retenus ne doivent pas être compris comme des recommandations « souhaitables », mais comme des conditions essentielles à une action efficace dans le domaine de l'encouragement précoce. L'absence de prise en compte de ces critères par les structures d'accueil peut avoir des conséquences négatives sur le développement des enfants, voire des conséquences préjudiciables dans le cas des enfants en bas âge.
- Le guide est conçu comme un instrument de travail destiné aux professionnels travaillant sur le terrain, aux organismes responsables et aux administrations publiques lors de la planification, de l'élaboration, du contrôle et du développement des offres d'encouragement précoce. Il fournit également des repères aux décideurs (autorités politiques, fondations, etc.) pour la conception, la coordination et le financement de telles offres. Enfin, il constitue une base d'information documentée pour la discussion spécialisée et politique sur l'encouragement précoce.

Utilisation du guide

Le chap. 2 présente les conditions et les paramètres favorables à une action efficace dans le domaine de l'encouragement précoce. Les chap. 3 et 4 décrivent respectivement les critères généraux et les critères spécifiques aux différentes offres. A la fin, ces critères sont présentés sous forme de liste de contrôle.⁶

Les professionnels travaillant sur le terrain, les organismes responsables et les administrations publiques traitent les critères généraux et les critères spécifiques à disposition en quatre étapes :

1. Dans quelle mesure la conception de notre offre correspond-elle aux critères énoncés ?
L'offre est évaluée à l'aide des indicateurs de la liste de contrôle (catégories « rempli » ou « pas rempli »). Le bilan est ensuite dressé sur la base de ces indicateurs (catégories « rempli », « partiellement rempli » ou « pas rempli »).
2. Une action est-elle nécessaire pour modifier notre offre/nos offres conformément aux critères et aux indicateurs évalués ?
3. Dans l'affirmative, quelles mesures faut-il prendre ? Avec quelles ressources, comment et à quelle échéance ?
4. Dans quelle mesure les adaptations conduisent-elles à optimiser l'offre ?

⁶ La numérotation montre dans quelle mesure un critère est étayé par des preuves empiriques, sachant que (1) désigne des affirmations largement étayées, (2) des affirmations fondées sur plusieurs preuves et (3) des affirmations pour lesquelles il existe peu d'études ou des suppositions qui sont soit fondées sur la pratique, soit basées sur l'expérience, soit à caractère normatif.

2 Conditions et cadre favorables à une pratique efficace en matière d'encouragement précoce



2.1 Discussions spécialisées sur l'encouragement précoce

L'encouragement précoce est une thématique actuelle. Nombre de cantons, de villes et de communes étendent leur offre et élaborent des stratégies et des modèles dans ce domaine. Les activités pédagogiques et les programmes de politique sociale et familiale façonnent l'image publique de l'encouragement précoce. Les discussions spécialisées menées à différents niveaux (acteurs de terrain, organismes responsables, administrations publiques, responsables politiques) jouent un rôle important lors de la planification, de l'élaboration, du contrôle, du développement, de la coordination et du financement des offres. De manière générale, l'encouragement précoce se fonde sur les droits de l'homme et de l'enfant, en particulier les droits à l'éducation, à la santé, à une éducation non violente, à la protection et à l'assistance parentales. Les questions de la diversité, de l'égalité des chances et de l'accès équitable aux offres de formation et aux ressources en matière de santé s'avèrent essentielles dans ce contexte.

D'où l'importance d'intensifier la discussion et de clarifier à chaque fois :

- ce que l'encouragement précoce doit et peut apporter ;
- dans quelle mesure il est possible d'assurer et de financer des offres de qualité et une solide formation initiale et continue des professionnels de l'encouragement précoce ;
- de quelle façon l'encouragement précoce consolide les ressources des familles et favorise les processus de participation et de capacitation ;
- de quelle façon l'encouragement précoce tient compte des besoins particuliers des familles socialement défavorisées sans les stigmatiser ;
- comment les conflits entre les normes découlant des droits de l'homme et les particularités des cultures familiales peuvent être abordés et résolus ;
- et dans quelle mesure et à quel moment les offres d'encouragement précoce doivent être proposées ou imposées.

2.2 Défis particuliers pour les familles socialement défavorisées

Dans les familles socialement défavorisées, les parents sont généralement peu formés, le père et la mère exercent plus souvent tous deux une activité lucrative et leurs conditions de travail sont souvent précaires. Par ailleurs, ces parents sont fréquemment obligés de faire garder leurs enfants de manière souple et de combiner plusieurs offres d'accueil extrafamilial. Cette situation n'est pas sans risque pour la santé psychosociale et le développement de l'enfant. Plus le nombre de solutions de garde d'un enfant est élevé et plus le risque de troubles de comportement augmente. Les enfants issus de familles socialement défavorisées profitent d'autant plus d'une structure d'accueil extrafamilial de qualité qu'ils y bénéficient d'offres d'encouragement spécifiques auxquelles ils n'auraient pas forcément accès autrement.

Lors du choix d'une offre d'accueil extrafamilial, les familles socialement défavorisées se décident souvent rapidement (en l'espace de quelques semaines) en faveur d'une modalité d'accueil. Elles examinent donc moins souvent que les autres les informations et les différentes solutions disponibles. Elles recourent par ailleurs nettement moins aux offres d'accueil extrafamilial pour enfants et de prévention médicale. Il s'avère que les familles à bas revenu profitent davantage des offres de promotion de la santé et de prévention lorsque celles-ci leur sont proposées dans le cadre d'un contact direct et personnel. C'est pourquoi il est important que les familles socialement défavorisées puissent bénéficier, de la part des acteurs de terrain, d'un soutien actif, ciblé et durable leur permettant d'accéder aux offres d'encouragement précoce qui leur conviennent aussi longtemps que nécessaire. Cela suppose qu'elles soient informées de l'existence d'offres subventionnées et qu'elles aient des possibilités d'y accéder. Le recours à des spécialistes dotés de compétences transculturelles et à des médiateurs interculturels peut contribuer à lever les obstacles structurels rencontrés par les familles issues de la migration. Pour éliminer le plus possible les obstacles qui entravent l'accès aux offres spécifiques subventionnées, les autorités politiques doivent en outre élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale d'encouragement précoce, commune à toutes les politiques sectorielles concernées (formation, santé, social).

2.3 Garantir un cadre adéquat

La qualité de la prise en charge est une condition essentielle à un développement positif de l'enfant. Les professionnels doivent donc disposer de conditions leur permettant de garantir cette qualité. Cela suppose que les ressources disponibles soient suffisantes pour accomplir les tâches prescrites. Des professionnels confrontés à une surcharge de travail ne sont plus en mesure de répondre adéquatement aux besoins des enfants et des parents, ce qui peut compromettre ou réduire à néant les effets positifs de l'encouragement précoce.

Littérature de base et littérature spécialisée

Stratégies cantonales

- BE: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, *Stratégie cantonale de développement de la petite enfance*. Rapport du Conseil-exécutif, Berne, 2012.
- BS: Erziehungsdepartement des Kantons Basel-Stadt, *Massnahmen und Projekte zur frühen Förderung*, Bâle, 2014.
- LU: Gesundheits- und Sozialdepartement & Bildungs- und Kulturdepartement, *Konzept frühe Förderung Kanton Luzern*, Lucerne, 2014.
- SG: Departemente Inneres, Bildung und Gesundheit, *Strategie «Frühe Förderung» Kanton St.Gallen*, Saint-Gall, 2015.
- TG: Departement für Erziehung und Kultur, *Konzept Frühe Förderung Kanton Thurgau 2015–2019*, Frauenfeld, 2015.
- ZG: Direktion des Inneren, *Konzept Frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung im Kanton Zug*, Zoug, 2013.
- ZH: Bildungsdirektion des Kantons Zürich, *Frühe Förderung. Hintergrundbericht zur familienunterstützenden und familienergänzenden frühen Förderung im Kanton Zürich*, Zurich, 2009, ainsi que *Strategie Frühe Förderung*, Zurich, 2012.

Documents de base

- Fondation Jacobs, *Analyse de situation. Un instrument du programme Primokiz de la Fondation Jacobs servant à réaliser une évaluation complète de la situation existante en matière de formation, d'accueil et d'éducation de la petite enfance au sein d'une commune*, Zurich, 2013.
- Réseau d'accueil extrafamilial et Commission suisse pour l'UNESCO, *Manifeste pour l'éducation de la petite enfance en Suisse*, Zofingue, 2015.
- Wustmann Seiler C. et Simoni H., *Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse*. Une réalisation du Marie Meierhofer Institut für das Kind sur mandat de la Commission suisse pour l'UNESCO et du Réseau suisse d'accueil extrafamilial, Zurich, 2012.

Recherches

- Hafen M., *«Better Together». Prävention durch Frühe Förderung. Präventionstheoretische Verortung der Förderung von Kindern zwischen 0 und 4 Jahren*. Schlussbericht zuhanden des Bundesamtes für Gesundheit. Hochschule Luzern, Lucerne, 2014.
- Meier Magistretti C. et Auerbach A., «Perspectives on Salutogenesis of Scholars Writing in German – contributions from Switzerland». In Mittelmark et al. (éds), *The Handbook of salutogenesis*. Global Working Group on Salutogenesis, IUHPE, Curitiba, Brazil, Springer: New York, 2016.
- Walter-Laager C. et Meier Magistretti C., *Literaturstudie und Good-Practice-Kriterien zur Ausgestaltung von Angeboten der frühen Förderung für Kinder aus sozial benachteiligten Familien*, Office fédéral des assurances sociales, Berne, 2016.

3 Critères généraux de bonnes pratiques



Les effets positifs de l'encouragement précoce sur le développement cognitif, physique, émotionnel, social et psychique de l'enfant et sur sa santé sont largement prouvés. Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont notamment efficaces lorsqu'elles encouragent les enfants dans le cadre de l'accueil extrafamilial, tout en formant et en soutenant les parents. Il est à ce titre particulièrement important de renforcer le sens de la cohérence chez les parents, sachant qu'il est possible d'agir sur le sens de la cohérence tant chez les parents que chez les enfants. Des études montrent que ces possibilités sont particulièrement importantes durant la période qui précède et suit immédiatement la naissance d'un enfant, surtout lorsque cette expérience est vécue positivement par la mère.

Le sens de la cohérence correspond à un sentiment profond de confiance à l'égard de la vie et de ses propres capacités à faire face aux événements. Il comprend trois composantes :

1. L'intelligibilité (*comprehensibility*), c'est-à-dire la confiance que les événements et les tâches de la vie (et l'éducation de ses enfants) sont fondamentalement intelligibles, que les tâches à venir sont dans une certaine mesure prévisibles et que les événements et les défis rencontrés peuvent être situés cognitivement.
2. La maîtrise (*manageability*), qui comprend la conviction que les tâches et les défis de la vie (et l'éducation des enfants) sont à maîtriser, que les forces et les ressources pour y parvenir sont disponibles et qu'il est possible de trouver un soutien extérieur lorsque ses propres ressources font défaut.
3. Le sens (*meaningfulness*), c'est-à-dire la confiance que les tâches et les défis de l'existence valent la peine qu'on s'y attaque et s'y investisse.

Ces trois composantes peuvent être renforcées notamment en impliquant les enfants et les parents dans l'aménagement des offres d'accueil. D'autres contextes (centres pour les familles, maisons de quartier, maisons des générations, par ex.) ont également fait leurs preuves en parvenant à combiner une large gamme d'activités rendant possible une intégration sociale des familles.

De nombreuses études nationales et internationales ont montré que renforcer les trois composantes du sens la cohérence chez les parents permet de réunir plusieurs facteurs favorables au développement des enfants. En effet, les parents ayant un sens élevé de la cohérence :

- ont de meilleures compétences éducatives, développent un lien plus fort avec leurs enfants et contribuent, de manière générale, à une meilleure cohésion au sein de la famille ;
- savent mieux faire face aux situations difficiles en lien avec le développement de leur enfant (cela vaut également pour les maladies chroniques et les handicaps) ;
- présentent une plus grande résistance au stress ;
- peuvent mieux s'intégrer dans le pays d'accueil lorsqu'ils sont issus de la migration ;
- ont des enfants en meilleure santé et présentant un niveau de bien-être plus élevé (mesuré par une plus faible incidence de troubles psychosomatiques et de troubles du comportement durant la petite enfance) ;
- sont eux-mêmes en meilleure santé, ont un mode de vie plus sain et le transmettent à leurs enfants jusqu'à l'adolescence, voire au-delà.

Critère 1 Soutenir les parents

au niveau organisationnel

Les offres d'encouragement précoce soutiennent les parents dans leurs compétences à réfléchir sur leurs tâches (éducatives), à savoir les maîtriser et à les considérer comme des défis positifs. (2)

Indicateurs

- Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont conçues de manière à soutenir tant les enfants que les parents.
- Elles visent surtout à permettre aux parents de réfléchir sur leurs tâches éducatives et de les effectuer, tout en renforçant leur engagement auprès de leurs enfants.
- Des offres spécifiques adaptées sont proposées aux familles dans lesquelles les parents ou les enfants souffrent de problèmes de santé physique ou psychique.
- Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont aménagées compte tenu des idées et des besoins des enfants et des parents ; elles laissent aux professionnels, aux parents et aux enfants des marges décisionnelles adéquates.

Les parents profitent au mieux des expériences et des connaissances des professionnels lorsque leurs ressources et leurs potentialités sont reconnues et soutenues. Les professionnels instaurent par conséquent un dialogue respectueux dans un esprit de partenariat avec les parents au lieu de se focaliser sur l'insuffisance des compétences. Une telle approche permet d'éviter la stigmatisation.

La sensibilité des parents dans les interactions avec leur enfant est particulièrement importante pour le bon développement de l'enfant. Chez les nourrissons, l'attention bienveillante et directe des personnes de référence – par le contact visuel, les gestes et la parole – contribue immédiatement au bien-être de l'enfant et au développement de

la gestion de ses émotions⁷. L'enfant a besoin d'un tel soutien pendant plusieurs années et dans plusieurs domaines (par ex. lorsque les parents jouent avec leur enfant ou lui racontent une histoire). En effet, avec le soutien de son entourage, l'enfant développe progressivement jusqu'à l'âge de 5 ans des stratégies pour réguler ses émotions de manière autonome. Combinée avec d'autres compétences sociales, cette régulation des émotions lui permet de façonner son interaction avec son environnement et a une influence notable sur sa santé psychique.

Une forte sensibilité des parents améliore la sécurité des liens avec l'enfant et prévient les troubles du comportement. Les parents peuvent aiguïser leur sensibilité en réfléchissant à leur propre éducation et à leur propre histoire familiale et en déterminant eux-mêmes la façon dont ils entendent éduquer leurs enfants. Cette réflexion est spécialement importante dans les familles socialement défavorisées, où les mères⁸ tendent plus souvent à montrer moins de sensibilité dans leurs réactions envers leurs enfants. Ceci est notamment dû au stress au sein de la famille. Ce stress, provoqué par des difficultés socio-économiques, peut aussi favoriser l'apparition de troubles dépressifs qui entravent encore davantage la capacité de la mère à être sensible dans les interactions avec son jeune enfant. À l'inverse, l'insertion dans un tissu de relations avec la famille élargie, le voisinage et le quartier a un effet réducteur sur le stress.

Le développement cognitif que représente l'acquisition de compétences linguistiques et logico-mathématiques est un élément essentiel à la réussite de l'apprentissage de l'enfant à l'école. C'est pourquoi il est important que les personnes de référence échangent fréquemment avec les enfants sur les domaines les plus divers de la vie et sur leurs expériences.

Pour les professionnels, il s'agit également de tenir compte du fait que les familles issues d'autres cultures accordent parfois la priorité à d'autres valeurs dans l'éducation. Des discussions mutuellement enrichissantes permettent alors d'identifier les éléments de différence et de dégager des options qui soient adaptées à la situation et au contexte suisse. Pour y parvenir et pour nouer des relations durables avec les parents, il convient de promouvoir le développement des compétences transculturelles chez les professionnels concernés et de faciliter le recours à des médiateurs interculturels.

Critère 2 Les professionnels accompagnent les familles de façon compétente

au niveau des professionnels

Les professionnels qui s'occupent d'enfants et de parents issus de familles socialement défavorisées disposent de compétences spécifiques dans l'accompagnement de ces personnes. (2)

Indicateurs

- Les professionnels identifient et consolident les ressources et le potentiel de ces familles et de leurs réseaux sociaux.
- Ils respectent leur propre sensibilité dans leur interaction avec les enfants et soutiennent les parents dans le développement d'un comportement analogue.
- Ils repèrent les indices de stress maternel ou parental, reconnaissent le début de troubles dépressifs et savent intervenir en mettant à la disposition de ces parents un soutien supplémentaire.

⁷ Par gestion des émotions, on entend une modélisation active des émotions.

⁸ La sensibilité du père joue aussi un rôle, mais les études scientifiques existantes se sont surtout intéressées aux mères.

- Ils maîtrisent les méthodes qui favorisent le développement cognitif des enfants (lecture dialogique, promotion des compétences logico-mathématiques de base en lien avec le quotidien) et les expliquent aux parents.
- Les offres destinées aux familles socialement défavorisées issues de la migration veillent à favoriser les compétences transculturelles des professionnels qui collaborent, le cas échéant, avec des médiateurs interculturels.

Littérature de base et littérature spécialisée

- Lanfranchi A. et Burgener Woeffray A., «Familien in Risikosituationen durch frühkindliche Bildung erreichen». In M. Stamm & D. Edelmann (éds.), *Handbuch Frühkindliche Bildungsforschung*. Wiesbaden: VS Springer, 2013, pp. 603–616.
- Meier Magistretti C., Rabhi-Sidler S., Seiterle N. et Auerbach S., *Starke Familien – von Anfang an. Evaluation der Massnahmen im Programm „Frühe Förderung“ der Stadt Luzern – Kurzbericht*. Hochschule Luzern – Soziale Arbeit, Lucerne, 2015.
- Moret J. et Fibbi R., *Enfants migrants de 0 à 6 ans : quelle participation pour les parents ?* Etudes et rapports 31B. Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Berne, 2010.
- Schulte-Haller M., *Développement précoce. Recherche, état de la pratique et du débat politique dans le domaine de l'encouragement précoce : situation initiale et champs d'action*. Commission fédérale pour les questions de migration, Berne, 2009.
- Walter-Laager C., Pfiffner M. et Fasseing K. (éds), *Vorsprung für alle! Erhöhung der Chancengerechtigkeit durch Projekte in der Frühpädagogik*. Erste Bildungsjahre, Band 1. Berne, hep-verlag, 2014.

4 Critères de bonnes pratiques pour les offres d'accompagnement de la maternité



L'accompagnement de la maternité (*maternity care*) désigne les soins à et le suivi de la mère, du père et de l'enfant depuis la conception jusqu'au premier anniversaire de l'enfant. Il comprend l'accompagnement postnatal à l'hôpital, dans une maison de naissance ou à domicile, le suivi ambulatoire d'une sage-femme pendant les couches, le soutien de professionnels des services de puériculture et les offres de visite à domicile. Un accompagnement continu des femmes pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale par une équipe constante de professionnels, qui est considéré comme une mesure efficace dans la littérature, n'existe qu'en de rares endroits en Suisse. Les mères déplorent d'ailleurs les changements fréquents de personnel, le manque de temps et de ressources du personnel et des contradictions entre les renseignements fournis par les différents professionnels, de même qu'un suivi psychosocial insuffisant dans le système actuel. Souvent, à la sortie de l'hôpital, elles ne connaissent pas les offres existantes ou ne sont pas suffisamment préparées pour affronter le quotidien avec le bébé. Même pour les mères bien préparées, l'accompagnement postnatal à domicile est important. Il fait baisser le taux de réhospitalisation, renforce les compétences des parents (ce qui fait diminuer les punitions corporelles sur les enfants en bas âge), réduit le stress, fait croître le taux d'allaitement et favorise les adaptations positives de comportement des enfants. Des mesures mêmes occasionnelles sont bénéfiques, mais l'effet positif se fait surtout sentir si la famille bénéficie de mesures fréquentes et continues dès la sortie de l'hôpital. Dans ces conditions, on constate entre autres une baisse du taux de dépression chez les mères. Le soutien accordé aux pères est particulièrement important les premiers temps après la naissance, car les pères qui s'engagent dans la vie familiale contribuent à améliorer le bien-être de la mère et à prévenir les dépressions.

Critère 3 Assurer un suivi postnatal pour toutes les familles sur l'ensemble du territoire

au niveau de l'aménagement des offres

Les offres atteignent les familles socialement défavorisées (mères ET pères) après la naissance d'un enfant; elles se déploient sur l'ensemble du territoire et comprennent l'accompagnement et le suivi des familles. (1)

Indicateurs

- Maternités, hôpitaux, maisons de naissance, sages-femmes et autres professionnels soutiennent les mères dans la préparation de la période postnatale sur les plans pratique, organisationnel et psychologique, et veillent à ce qu'elles bénéficient de visites de sages-femmes à domicile.
- L'accompagnement de la mère pendant et après les couches est assuré par une sage-femme de référence ou une équipe interdisciplinaire constante qui, idéalement, a déjà suivi la mère pendant la grossesse et l'accouchement.
- L'accompagnement pendant la période postnatale répond aux besoins de soutien psychosocial, d'information et de gestion émotionnelle de l'accouchement. D'où l'intérêt d'entretenir des contacts fréquents sur une période prolongée pour améliorer la qualité de la relation entre la mère et le professionnel (par ex. sage-femme).
- Les offres associent les pères pour les préparer à leur rôle important de soutien du quotidien familial, avant et après la naissance de l'enfant.
- Les informations circulent entre médecins, sages-femmes et services de puériculture, dans le cadre des dispositions cantonales de protection des données.

De nombreuses incertitudes peuvent apparaître les premières semaines qui suivent la naissance d'un enfant. Les mères socialement défavorisées sont soumises au stress et à de fortes pressions, ce qui se traduit notamment par un taux d'allaitement plus faible et une durée d'allaitement plus courte. Le même constat s'applique aux mères qui souffrent de troubles dépressifs. Les professionnels visent à fournir – du moins au sein d'une même organisation (hôpital ou clinique) – des informations claires et non contradictoires sur l'allaitement et l'alimentation des nourrissons. Ils offrent un soutien pratique, mais aussi émotionnel aux mères qui allaitent.

Après l'accouchement et au cours des premières années de l'enfant, les professionnels des services de puériculture veillent à détecter rapidement les symptômes d'épuisement et de stress des parents et à les orienter vers des services spécialisés, en particulier les parents d'enfants ayant des capacités cognitives ou d'adaptation plus faibles. Les familles socialement défavorisées ont souvent besoin d'un accompagnement plus intensif, de davantage de visites à domicile, de conseils sur des questions psychosociales, d'informations sur les services et les offres locales et de renseignements sur le développement de l'enfant. Pour cela, les professionnels doivent avoir une formation de conseiller, savoir encourager de manière adéquate tant les compétences de la mère et le développement de l'enfant que les interactions entre pères, mères et enfants. Ils doivent aussi contribuer à soutenir les relations au sein de la famille. Parallèlement, il importe que les parents soient disposés à se remettre en question et à acquérir de nouvelles compétences et connaissances.

Critère 4 Détecter les difficultés psychosociales

au niveau des professionnels

Les sages-femmes, le personnel soignant et les services de puériculture sont compétents sur les questions spécifiques des milieux défavorisés. (2)

Indicateurs

- Les professionnels sont formés et compétents pour évaluer le comportement des nourrissons et les interactions entre les parents et le nourrisson.
- Ils sont formés et compétents pour identifier les symptômes d'épuisement et de stress chez les parents, intervenir et prendre des mesures préventives.
- Ils fournissent des conseils et des informations cohérents et non contradictoires sur l'allaitement.
- Ils tiennent compte des facteurs psychosociaux tels que le stress et les tensions émotionnelles dans le conseil sur l'allaitement.
- Ils soutiennent les familles dans la constitution de réseaux, l'entretien de contacts sociaux et le recours à des offres complémentaires de soutien et d'encouragement précoce.

Littérature de base et littérature spécialisée

- Office fédéral de la santé publique, *Santé maternelle et infantile des populations migrantes*. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Maury Pasquier (12.3966), Berne, 2015.
- Meier Magistretti C., Luyben A., Villiger S. et Varga I., *Qualität und Lücken der nachgeburtlichen Betreuung: Eine Studie zu postnatal care im Rahmen der COST-Aktion IS907. Childbirth: cultures, concerns and consequences*, Hochschule Luzern, Lucerne, 2014.
- Meier Magistretti C., Downe S., Lindstrøm B., Berg B. & Tritten Schwarz K. (sous presse). « Setting the stage for health: Salutogenesis in midwifery professional knowledge in three European countries ». *International Journal of qualitative studies on health and well-being*.
- Perez-Botella M., Downe S., Meier-Magistretti C., Lindstrøm B. et Berg M., « The use of salutogenesis theory in empirical studies of maternity care for healthy mothers and babies ». *Sexual and Reproductive Healthcare*, vol. 6, n° 1, 2015, pp. 33–39.

5 Critères de bonnes pratiques pour les offres d'accueil extrafamilial



Les enfants qui bénéficient d'une offre d'accueil de qualité (SAJ, groupe de jeu ou accueil familial de jour) ont des avantages par rapport aux enfants sans encadrement extrafamilial. C'est notamment le cas pour les enfants issus de familles socialement défavorisées et cela se manifeste dans de nombreux aspects du développement cognitif comme le langage, les compétences logico-mathématiques ou dans le comportement social. Pour obtenir ces effets positifs, les enfants doivent passer suffisamment de temps dans la structure. En particulier, l'apprentissage d'une deuxième langue est directement lié au nombre d'heures passées dans une structure d'accueil extrafamilial. Les enfants qui se trouvent au moins cinq heures par semaine dans une SAJ ou un groupe de jeu favorisant l'apprentissage de la langue améliorent clairement leurs compétences linguistiques. Les effets augmentent avec la durée d'accueil, la durée idéale étant de 20 heures par semaine.

Des groupes stables et un taux d'encadrement approprié⁹ sont des conditions essentielles à un développement positif de l'enfant. Un taux d'encadrement plus élevé va de pair avec une meilleure qualité de l'interaction : les professionnels ont une meilleure perception des enfants et tiennent davantage compte de leurs besoins. Les enfants sont en conséquence moins stressés, ont un développement social plus satisfaisant et présentent moins de troubles psychiques. Cet encadrement plus étroit a de plus des effets bénéfiques sur le développement cognitif des enfants. Les interactions entre pairs peuvent également être accompagnées de manière judicieuse.

Un système de suppléance doit être mis en place pour maintenir le taux d'encadrement constant en cas d'absences (réserve de personnel pouvant intervenir en cas de maladie, par ex.). Les plans de service doivent également être organisés de façon à ce que les enfants puissent développer des relations solides et empreintes de confiance avec un personnel éducatif de référence stable. Des groupes de taille modeste et un environnement calme favorisent le bien-être des enfants. Le personnel éducatif y instaure plus souvent des relations positives, rassurantes et respectueuses. En outre, les enfants ont besoin d'un cadre stimulant qui leur permette de faire des expériences variées. Ils doivent pouvoir bouger et découvrir des phénomènes naturels ou techniques, mais on doit aussi leur donner l'occasion de s'exprimer

⁹ Des données empiriques sur le taux d'encadrement idéal existent, mais elles n'ont pas encore été confirmées. Pour une analyse détaillée de cette question, voir le rapport Walter-Laager C. et Meier Magistretti C., *Literaturstudie und Good-Practice-Kriterien zur Ausgestaltung von Angeboten der frühen Förderung für Kinder aus sozial benachteiligten Familien*. Office fédéral des assurances sociales, Berne, 2016.

par la musique ou des activités créatives. Le fait pour le personnel éducatif de disposer de temps pour la préparation et le suivi des activités a un effet positif sur la qualité de la prise en charge.

Critères au niveau de l'aménagement des offres

Critère 5 Garantir l'accès aux offres

L'accès à des places dans des structures d'accueil extrafamilial de qualité est garanti pour les enfants issus de familles socialement défavorisées. (2)

Indicateurs

- Des mesures incitatives spécifiques favorisent l'accès aux structures d'accueil pour les enfants issus de familles socialement défavorisées.
- Les enfants allophones ont la possibilité d'entrer en contact avec la langue locale dès l'âge de 2 ans et de fréquenter durant au moins 5 heures par semaine (idéalement 20 heures) une structure d'accueil.
- Les enfants ne devraient pas être placés dans des structures d'accueil extrafamilial plus de dix heures par jour, dans l'intérêt de leur propre développement.

Critère 6 Assurer la bonne qualité des structures et de l'encadrement

Les structures d'accueil extrafamilial sont de bonne qualité tant du point de vue de l'aménagement et de la gestion de la structure, que de la prise en charge des enfants. (1)

Indicateurs

- Un taux d'encadrement approprié entre le personnel formé et les enfants issus de familles socialement défavorisées est garanti.
- L'organisation de l'équipe éducative (plans de service) rend possibles des relations stables et constantes.
- Même pour les enfants qui fréquentent la crèche à temps partiel, il faut opter pour des modèles qui garantissent une certaine constance au sein des groupes d'enfants.
- La structure d'accueil dispose de locaux suffisamment grands et dotés d'équipements variés.
- La structure d'accueil dispose d'un espace extérieur suffisamment grand et varié (surfaces planes sur lesquelles les enfants peuvent faire du vélo, etc., et terrains arborés).
- Les professionnels veillent à ce que le déroulement de la journée soit bien structuré et à ce que les activités proposées aux enfants soient variées et leur permettent de bouger suffisamment.
- Ils accompagnent les enfants dans la gestion des conflits et établissent un climat serein au sein des groupes.
- Ils instaurent des relations significatives avec tous les enfants, qui favorisent leur sécurité affective et adoptent un style pédagogique chaleureux en s'adaptant au rythme et aux besoins des enfants.
- Ils veillent à ce que le niveau sonore soit bas.

Critère 7 Garantir un accueil de qualité des enfants grâce à des conditions-cadres favorables

Les professionnels travaillent dans des conditions qui leur permettent de garantir un accueil de qualité. (3)

Indicateurs

- Le temps de travail du personnel éducatif comprend du temps pour le travail hors présence des enfants (travail de réflexion pédagogique, entretiens de parents, administration, etc.).
- Il existe du personnel pouvant intervenir en cas d'absences et suffisamment de solutions de remplacement.

Un personnel hautement qualifié offre un cadre d'apprentissage plus riche, réagit avec plus de sensibilité aux enfants et leur apporte un meilleur soutien émotionnel. Les enfants encadrés par un tel personnel développent davantage de compétences cognitives, notamment linguistiques, et une meilleure aptitude à coopérer. Une prise en charge de qualité est particulièrement importante pour le développement des enfants issus de familles socialement défavorisées. Pour les parents de jour, de courtes formations et un échange avec d'autres parents de jour peuvent déjà montrer une certaine efficacité. Les formations et surtout l'accompagnement (par ex. coaching) s'avèrent également utiles à tous les autres intervenants.

Au quotidien, les connaissances des professionnels concernant le niveau d'apprentissage et de développement des enfants forment une base importante pour les contacts avec les parents, mais aussi pour adapter le soutien apporté aux enfants et aménager des offres de jeu et d'apprentissage variés et stimulants. Il s'agit d'apporter un rythme structuré en faisant alterner non seulement les phases de stimulation, d'approfondissement et de repos pour les enfants en bas âge, mais aussi les sollicitations physiques, cognitives, émotionnelles et sociales. Pour construire un partenariat avec les parents, la participation des parents dans le quotidien de la structure d'accueil est un atout. Il existe de multiples options : entretiens et discussions divers, ouverture des locaux non seulement aux enfants, mais aussi aux autres membres de la famille. Alors que les offres d'accueil familial de jour permettent idéalement une stabilité et des relations suivies, il semble que, dans l'ensemble, les SAJ ont des effets particulièrement positifs sur les compétences cognitives des enfants et sur le développement linguistique des enfants issus de familles socialement défavorisées.

Critères au niveau des professionnels

Critère 8 Les professionnels disposent de connaissances bien établies dans les domaines de l'éducation et de la santé

Les professionnels qui s'occupent d'enfants issus de familles socialement défavorisées disposent de connaissances bien établies dans les domaines de l'éducation et de la santé, et en particulier dans le développement de la santé psychique des enfants. (2)

Indicateurs

- Les professionnels qui travaillent avec des familles socialement défavorisées possèdent des connaissances spécifiques et peuvent s'adresser à un réseau de spécialistes en cas de questions.
- Ils disposent de compétences de base solides dans tous les champs d'expérience, en particulier dans l'encouragement des compétences linguistiques au quotidien.
- Ils disposent de connaissances professionnelles solides dans la documentation des observations et dans la planification d'activités fondées sur ces observations.
- Ils peuvent, afin d'assurer la qualité de la prise en charge, bénéficier d'un soutien (par ex. coaching) et suivre des formations continues.

Critère 9 Favoriser la participation des parents

Les structures d'accueil offrent la possibilité aux parents de participer au quotidien de l'institution. (3)

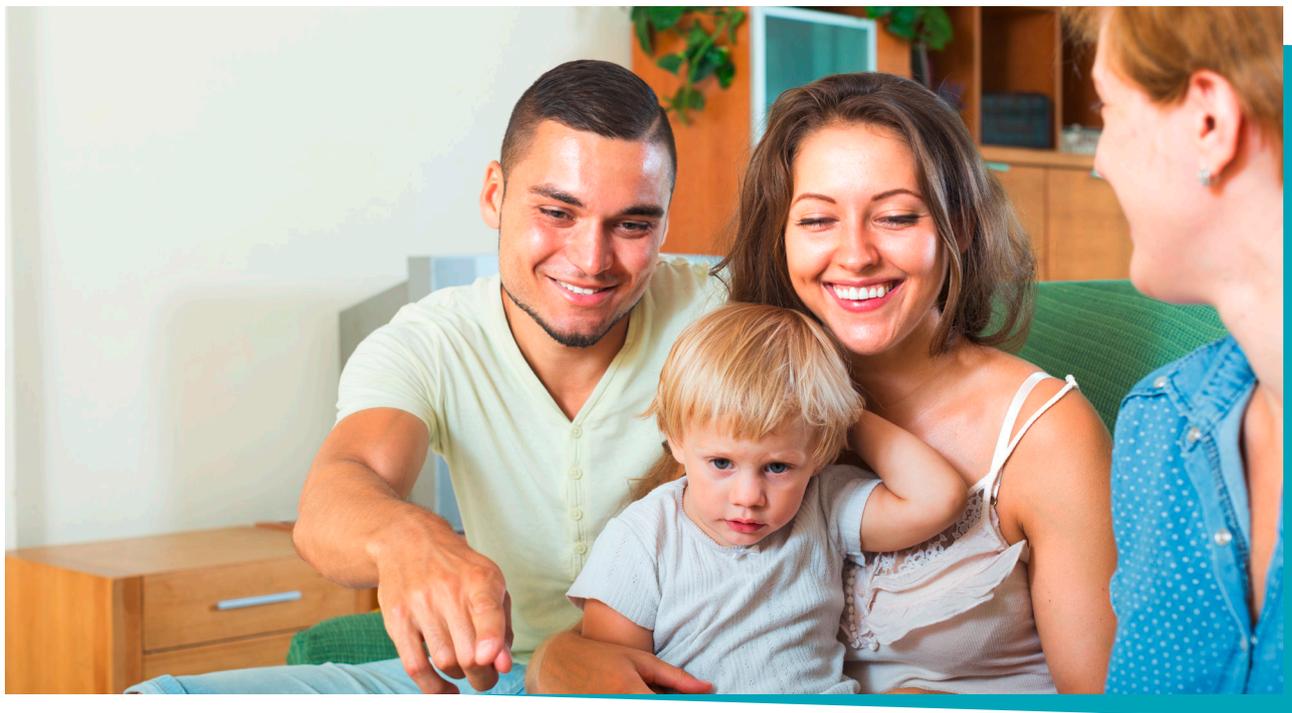
Indicateurs

- Les professionnels discutent régulièrement avec les parents et partagent leurs expériences de différentes façons.
- Les parents ont la possibilité de participer au quotidien de la structure d'accueil, de s'impliquer et de collaborer.

Littérature de base et littérature spécialisée

- Kibesuisse, *Lohn- und Anstellungsempfehlungen 2014 für Fachpersonal in Kindertagesstätten und schulergänzenden Angeboten*, Zurich, 2014.
- Kibesuisse et Fondation Jacobs, *Manuel QualiIPE. Critères normatifs du label de qualité pour l'éducation et l'accueil de jour de l'enfance*, Zurich, 2014.
- Lanfranchi A., « Familienergänzende Betreuung ». In M. Stamm & D. Edelmann (éds), *Frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung: Was kann die Schweiz lernen?* (97–121). Berne: Haupt, 2010.
- Projet AIDES. Montréal (Prof. Claire Chamberland) : www.initiativeaides.ca (consulté en juillet 2016)
- Schweizerischer Spielgruppen-LeiterInnen-Verband SSLV, *Qualitätslabel – Kernkriterien für die Spielgruppen-leiterInnen « Dinne » (im Raum) und « Dusse » (im Wald)*, Baden, 2010.
- Serbati S. et Milani P., *La tutela dei bambini. Teorie e strumenti di intervento con le famiglie vulnerabili*, Ed. Carocci, 2013.

6 Critères de bonnes pratiques pour les programmes d'accompagnement familial et individuel à domicile¹⁰



Les programmes de visite à domicile s'adressent avant tout aux familles socialement défavorisées. Les visites à domicile ont un effet positif sur la santé et sur le développement cognitif, linguistique, social et émotionnel de l'enfant. Des effets favorables se manifestent aussi sur la réussite scolaire de l'enfant et sur son intégration professionnelle et sociale à l'âge adulte. Les programmes efficaces valorisent et renforcent également les compétences émotionnelles et éducatives des parents, tout en faisant diminuer les tensions et la violence au sein de la famille et en favorisant entre les parents et leurs enfants une interaction bénéfique au développement de ces derniers. Les programmes qui comprennent de multiples prestations (formation des parents, soutien et conseils, encouragement aux activités communes de la famille, gestion de cas, promotion de la santé et suivi du développement des enfants) sont plus efficaces que les offres proposant uniquement des visites à domicile au sens strict. Il importe que les programmes soient menés par du personnel qualifié et bénéficient de coachings réguliers (séances personnelles ou cours diffusés en ligne).

¹⁰ D'autres offres d'accompagnement des parents, comme les groupes parents-enfants, ne sont pas traitées ici, car elles sont moins ou pas du tout utilisées par les familles socialement défavorisées.

Critère 10 Offrir des programmes d'accompagnement à domicile globaux visant des objectifs bien définis

au niveau organisationnel

Les programmes d'accompagnement familial et individuel à domicile comportent plusieurs volets dont les objectifs sont clairement définis; ils reposent sur une approche à long terme et sont menés ou accompagnés de près par des professionnels bien formés. (1)

Indicateurs

- Ces programmes englobent la formation des parents, la constitution de groupes parentaux, un soutien et des conseils, un encouragement à exercer diverses activités, une gestion de cas et la promotion de la santé des enfants, ainsi qu'un suivi régulier de leur évolution.
- Les programmes de visite à domicile accompagnent les familles pendant plus d'un an.
- Tous les programmes poursuivent des objectifs clairs et adaptent leurs modalités à la situation propre de chaque famille.
- Les programmes de visite à domicile des familles avec des nourrissons (jusqu'à 18 mois) sont menés par des professionnels qui disposent de connaissances et de compétences dans les domaines de la santé, de la formation, de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance.
- Afin de contribuer au développement de l'enfant, tout le personnel effectuant des visites à domicile suit régulièrement des séances de coaching et des cours de formation continue.

Les programmes d'accompagnement familial et individuel à domicile favorisent le développement cognitif et émotionnel de l'enfant, sa santé et sa résistance au stress, lorsqu'ils encouragent les relations entre les parents et l'enfant et qu'ils sont menés par du personnel bien formé. Ce personnel est capable d'interpréter, avec les mères¹¹, les signaux manifestés par les enfants, de proposer et de tester des façons appropriées de réagir, et de créer un environnement familial stimulant. C'est également valable pour l'accompagnement des mères qui sont soumises à de fortes pressions et qui présentent des symptômes de dépression. Pour être efficaces, les visites au domicile de mères issues de la migration doivent être effectuées par des équipes bilingues dotées de compétences transculturelles (par ex. professionnels et services de médiation interculturelle).

Il est essentiel de créer une relation de confiance avec les familles, car le succès du programme en dépend, mais aussi l'adhésion et la satisfaction des familles et la durée de leur participation au programme. A cette fin, les visites doivent être fréquentes, s'échelonner sur une période assez longue (plus d'un an si nécessaire) et être assurées par les mêmes professionnels.

¹¹ Les études scientifiques existantes s'intéressent surtout aux mères, car ce sont elles qui s'occupent avant tout des nourrissons. Idéalement, les pères devraient aussi être inclus dans les programmes de visites à domicile.

Critère 11 Inciter les professionnels à réfléchir avec les parents sur la qualité de l'environnement familial

au niveau des professionnels

Les personnes chargées des visites à domicile soutiennent les parents dans la conception et la réalisation d'un environnement stimulant et adapté à l'âge de l'enfant. (1)

Indicateurs

- Les professionnels qui font des visites à domicile accompagnent les parents dans la conception et la réalisation d'un environnement familial stimulant et adapté à l'âge de l'enfant.
- Ils instaurent avec les parents une relation respectueuse, valorisante et fondée sur la confiance via un accompagnement qualifiant.
- Ils se concentrent aussi sur les interactions entre parents et enfants, surtout lorsque ces derniers sont des nourrissons ou des enfants en bas âge.
- Ils soutiennent les familles dans la mise en place et l'entretien de réseaux sociaux.
- Les informations circulent entre les professionnels, dans le cadre des dispositions cantonales de protection des données.
- Les professionnels qui font des visites à domicile disposent de compétences transculturelles. Au besoin, ils collaborent avec des médiateurs interculturels.

Littérature de base et littérature spécialisée

- Betz T., de Moll F. et Bischoff S., « Gute Eltern-schlechte Eltern. Politische Konstruktionen von Elternschaft. » In Correll, L. et Lepperhoff, J. (éds), *Frühe Bildung in der Familie. Perspektiven der Familienbildung*, Weinheim, Beltz Juventa, 2013, pp. 69–80.
- Brandenburg K., Selimi N. et Walter-Laager C., *Eltern-Kind-Interaktionen. Eine qualitative Studie mit deutsch- und albanischsprachigen Eltern und ihren drei- bis vierjährigen Kindern*. Université de Fribourg (CH), Département des sciences de l'éducation, 2013.
- Brandenburg K., Walter-Laager C. et Selimi N., « Eltern-Kind-Interaktionen ». In Walter-Laager C., Pfiffner M. et Fasseing K. (éds), *Vorsprung für alle! Erhöhung der Chancengerechtigkeit durch Projekte in der Frühpädagogik*, Berne, hep-verlag, 2014.
- Cloos P., Thomas S. et Zipfel A., *Pädagogische Nachhaltigkeit der Elternbildung in Eltern-Kind-Gruppen*, Stiftung Universität Hildesheim, Hildesheim, 2012.
- Keller H., *Kinderalltag: Kulturen der Kindheit und ihre Bedeutung für Bindung, Bildung und Erziehung*, Springer-Verlag, 2011.
- Lanfranchi A. et Neuhauser A., « ZEPPELIN 0–3: Theoretische Grundlagen, Konzept und Implementation des frühkindlichen Förderprogramms <PAT–Mit Eltern Lernen> », *Frühe Bildung*, 2 (1), 2013, pp. 3–11.

7 Liste de contrôle

Critère 1 Soutenir les parents

au niveau organisationnel

Les offres d'encouragement précoce soutiennent les parents dans leurs compétences à réfléchir sur leurs tâches (éducatives), à savoir les maîtriser et à les considérer comme des défis positifs. (2)

Indicateurs

Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont conçues de manière à soutenir tant les enfants que les parents.

rempli



pas rempli



Elles visent surtout à permettre aux parents de réfléchir sur leurs tâches éducatives et de les effectuer, tout en renforçant leur engagement auprès de leurs enfants.



Des offres spécifiques adaptées sont proposées aux familles dans lesquelles les parents ou les enfants souffrent de problèmes de santé physique ou psychique.



Les offres destinées aux familles socialement défavorisées sont aménagées compte tenu des idées et des besoins des enfants et des parents ; elles laissent aux professionnels, aux parents et aux enfants des marges décisionnelles adéquates.



Evaluation globale critère 1

rempli



part. rempli



pas rempli



Critère 2 Les professionnels accompagnent les familles de façon compétente

au niveau des professionnels

Les professionnels qui s'occupent d'enfants et de parents issus de familles socialement défavorisées disposent de compétences spécifiques dans l'accompagnement de ces personnes. (2)

Indicateurs

Les professionnels identifient et consolident les ressources et le potentiel de ces familles et de leurs réseaux sociaux.

rempli



pas rempli



Ils respectent leur propre sensibilité dans leur interaction avec les enfants et soutiennent les parents dans le développement d'un comportement analogue.



Ils repèrent les indices de stress maternel ou parental, reconnaissent le début de troubles dépressifs et savent intervenir en mettant à la disposition de ces parents un soutien supplémentaire.



Ils maîtrisent les méthodes qui favorisent le développement cognitif des enfants (lecture dialogique, promotion des compétences logico-mathématiques de base en lien avec le quotidien) et les expliquent aux parents.



Les offres destinées aux familles socialement défavorisées issues de la migration veillent à favoriser les compétences transculturelles des professionnels qui collaborent, le cas échéant, avec des médiateurs interculturels.



Evaluation globale critère 2

rempli



part. rempli



pas rempli



Critère 3 Assurer un suivi postnatal pour toutes les familles sur l'ensemble du territoire

au niveau de l'aménagement des offres

Les offres atteignent les familles socialement défavorisées (mères ET pères) après la naissance d'un enfant ; elles se déploient sur l'ensemble du territoire et comprennent l'accompagnement et le suivi des familles. (1)

Indicateurs

Maternités, hôpitaux, maisons de naissance, sages-femmes et autres professionnels soutiennent les mères dans la préparation de la période postnatale sur les plans pratique, organisationnel et psychologique, et veillent à ce qu'elles bénéficient de visites de sages-femmes à domicile.

rempli



pas rempli



L'accompagnement de la mère pendant et après les couches est assuré par une sage-femme de référence ou une équipe interdisciplinaire constante qui, idéalement, a déjà suivi la mère pendant la grossesse et l'accouchement.



L'accompagnement pendant la période postnatale répond aux besoins de soutien psychosocial, d'information et de gestion émotionnelle de l'accouchement. D'où l'intérêt d'entretenir des contacts fréquents sur une période prolongée pour améliorer la qualité de la relation entre la mère et le professionnel (par ex. sage-femme).



Les offres associent les pères pour les préparer à leur rôle important de soutien du quotidien familial, avant et après la naissance de l'enfant.



Les informations circulent entre médecins, sages-femmes et services de puériculture, dans le cadre des dispositions cantonales de protection des données.



Evaluation globale critère 3

rempli



part. rempli



pas rempli



Critère 4 Détecter les difficultés psychosociales

au niveau des professionnels

Les sages-femmes, le personnel soignant et les services de puériculture sont compétents sur les questions spécifiques des milieux défavorisés. (2)

Indicateurs

Les professionnels sont formés et compétents pour évaluer le comportement des nourrissons et les interactions entre les parents et le nourrisson.

rempli



pas rempli



Ils sont formés et compétents pour identifier les symptômes d'épuisement et de stress chez les parents, intervenir et prendre des mesures préventives.



Ils fournissent des conseils et des informations cohérents et non contradictoires sur l'allaitement.



Ils tiennent compte des facteurs psychosociaux tels que le stress et les tensions émotionnelles dans le conseil sur l'allaitement.



Ils soutiennent les familles dans la constitution de réseaux, l'entretien de contacts sociaux et le recours à des offres complémentaires de soutien et d'encouragement précoce.



Evaluation globale critère 4

rempli



part. rempli



pas rempli



Critère 5 Garantir l'accès aux offres

Critères au niveau de l'aménagement des offres

L'accès à des places dans des structures d'accueil extrafamilial de qualité est garanti pour les enfants issus de familles socialement défavorisées. (2)

Indicateurs

Des mesures incitatives spécifiques favorisent l'accès aux structures d'accueil pour les enfants issus de familles socialement défavorisées.

rempli



pas rempli



Les enfants allophones ont la possibilité d'entrer en contact avec la langue locale dès l'âge de 2 ans et de fréquenter durant au moins 5 heures par semaine (idéalement 20 heures) une structure d'accueil.



Les enfants ne devraient pas être placés dans des structures d'accueil extra-familial plus de dix heures par jour, dans l'intérêt de leur propre développement.



Evaluation globale critère 5

rempli



part. rempli



pas rempli



Critère 6 Assurer la bonne qualité des structures et de l'encadrement

Critères au niveau de l'aménagement des offres

Les structures d'accueil extrafamilial sont de bonne qualité tant du point de vue de l'aménagement et de la gestion de la structure, que de la prise en charge des enfants. (1)

Indicateurs

Un taux d'encadrement approprié entre le personnel formé et les enfants issus de familles socialement défavorisées est garanti.

rempli



pas rempli



L'organisation de l'équipe éducative (plans de service) rend possibles des relations stables et constantes.



Même pour les enfants qui fréquentent la crèche à temps partiel, il faut opter pour des modèles qui garantissent une certaine constance au sein des groupes d'enfants.



La structure d'accueil dispose de locaux suffisamment grands et dotés d'équipements variés.



La structure d'accueil dispose d'un espace extérieur suffisamment grand et varié (surfaces planes sur lesquelles les enfants peuvent faire du vélo, etc., et terrains arborés).



Les professionnels veillent à ce que le déroulement de la journée soit bien structuré et à ce que les activités proposées aux enfants soient variées et leur permettent de bouger suffisamment.



Ils accompagnent les enfants dans la gestion des conflits et établissent un climat serein au sein des groupes.



Ils instaurent des relations significatives avec tous les enfants, qui favorisent leur sécurité affective et adoptent un style pédagogique chaleureux en s'adaptant au rythme et aux besoins des enfants.



Ils veillent à ce que le niveau sonore soit bas.



Evaluation globale critère 6

rempli



part. rempli



pas rempli



Critère 7 Garantir un accueil de qualité des enfants grâce à des conditions-cadres favorables

Critères au niveau de l'aménagement des offres

Les professionnels travaillent dans des conditions qui leur permettent de garantir un accueil de qualité. (3)

Indicateurs	rempli	part. rempli	pas rempli
Le temps de travail du personnel éducatif comprend du temps pour le travail hors présence des enfants (travail de réflexion pédagogique, entretiens de parents, administration, etc.).	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Il existe du personnel pouvant intervenir en cas d'absences et suffisamment de solutions de remplacement.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Evaluation globale critère 7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critère 8 Les professionnels disposent de connaissances bien établies dans les domaines de l'éducation et de la santé

Critères au niveau des professionnels

Les professionnels qui s'occupent d'enfants issus de familles socialement défavorisées disposent de connaissances bien établies dans les domaines de l'éducation et de la santé, et en particulier dans le développement de la santé psychique des enfants. (2)

Indicateurs	rempli	part. rempli	pas rempli
Les professionnels qui travaillent avec des familles socialement défavorisées possèdent des connaissances spécifiques et peuvent s'adresser à un réseau de spécialistes en cas de questions.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Ils disposent de compétences de base solides dans tous les champs d'expérience, en particulier dans l'encouragement des compétences linguistiques au quotidien.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Ils disposent de connaissances professionnelles solides dans la documentation des observations et dans la planification d'activités fondées sur ces observations.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Ils peuvent, afin d'assurer la qualité de la prise en charge, bénéficier d'un soutien (par ex. coaching) et suivre des formations continues.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Evaluation globale critère 8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critère 9 Favoriser la participation des parents

Critères au niveau des professionnels

Les structures d'accueil offrent la possibilité aux parents de participer au quotidien de l'institution. (3)

Indicateurs	rempli	part. rempli	pas rempli
Les professionnels discutent régulièrement avec les parents et partagent leurs expériences de différentes façons.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Les parents ont la possibilité de participer au quotidien de la structure d'accueil, de s'impliquer et de collaborer.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Evaluation globale critère 9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critère 10 Offrir des programmes d'accompagnement à domicile globaux visant des objectifs bien définis

au niveau organisationnel

Les programmes d'accompagnement familial et individuel à domicile comportent plusieurs volets dont les objectifs sont clairement définis ; ils reposent sur une approche à long terme et sont menés ou accompagnés de près par des professionnels bien formés. (1)

Indicateurs

Ces programmes englobent la formation des parents, la constitution de groupes parentaux, un soutien et des conseils, un encouragement à exercer diverses activités, une gestion de cas et la promotion de la santé des enfants, ainsi qu'un suivi régulier de leur évolution.

rempli



pas rempli



Les programmes de visite à domicile accompagnent les familles pendant plus d'un an.



Tous les programmes poursuivent des objectifs clairs et adaptent leurs modalités à la situation propre de chaque famille.



Les programmes de visite à domicile des familles avec des nourrissons (jusqu'à 18 mois) sont menés par des professionnels qui disposent de connaissances et de compétences dans les domaines de la santé, de la formation, de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance.



Afin de contribuer au développement de l'enfant, tout le personnel effectuant des visites à domicile suit régulièrement des séances de coaching et des cours de formation continue.



Evaluation globale critère 10

rempli



part. rempli



pas rempli



Critère 11 Inciter les professionnels à réfléchir avec les parents sur la qualité de l'environnement familial

au niveau des professionnels

Les personnes chargées des visites à domicile soutiennent les parents dans la conception et la réalisation d'un environnement stimulant et adapté à l'âge de l'enfant. (1)

Indicateurs

Les professionnels qui font des visites à domicile accompagnent les parents dans la conception et la réalisation d'un environnement familial stimulant et adapté à l'âge de l'enfant.

rempli



pas rempli



Ils instaurent avec les parents une relation respectueuse, valorisante et fondée sur la confiance via un accompagnement qualifiant.



Ils se concentrent aussi sur les interactions entre parents et enfants, surtout lorsque ces derniers sont des nourrissons ou des enfants en bas âge.



Ils soutiennent les familles dans la mise en place et l'entretien de réseaux sociaux.



Les informations circulent entre les professionnels, dans le cadre des dispositions cantonales de protection des données.



Les professionnels qui font des visites à domicile disposent de compétences transculturelles. Au besoin, ils collaborent avec des médiateurs interculturels.



Evaluation globale critère 11

rempli



part. rempli



pas rempli



